



LYCÉE
MARCELLIN
BERTHELOT
QUESTEMBERT



Section Européenne Euro Anglais - SES

Les Sciences Économiques et Sociales (Économie, Sociologie et Science Politique) sont un enseignement de spécialité du bac général.

A partir de la rentrée 2023, c'est aussi une section « Euro Anglais - SES ».

En quoi cela consiste ?

Concrètement dans cette section européenne, les élèves suivent un enseignement renforcé d'anglais et un enseignement supplémentaire de sciences économiques et sociales entièrement en anglais.

La section Euro vise également à développer des contacts avec d'autres lycéens d'Union Européenne (partenariat en cours de constitution)

Une section ouverte à toutes et tous !

Dès la seconde pour tous les élèves de la filière générale.

En 1ère et Terminale pour les élèves qui le souhaitent, et ce quelques soient les spécialités choisies (il n'est pas nécessaire de suivre la spécialité SES pour pouvoir prétendre à la section « Euro Anglais SES »)

Quels sujets traités ?

Les cours sont des extensions ou approfondissements du programme de SES, mais sur des thèmes assez larges pour concerner en fait tout citoyen européen, par exemple...

- la croissance nuit-elle à l'environnement ?
- comment lutter contre les inégalités sociales et économiques ?
- qu'est ce qui influence le vote ? Pourquoi y-a-t-il de l'abstention ?
- comment expliquer la déviance et la délinquance ?
- comment se forme l'opinion publique ?
- comment expliquer les crises financières ?

Etc....

Que cela peut-il m'apporter ?

- Mieux comprendre les phénomènes économiques, sociétaux et politiques, à travers des études de cas en lien avec l'actualité et la culture anglo-saxonne.
- Renforcer sa maîtrise de l'anglais comme langue de communication et de travail.
- La « mention européenne » figurant sur le diplôme du bac.
- La possibilité de passer la certification Cambridge, reconnue internationalement.

Cela change quoi pour le bac ?

Pour obtenir le baccalauréat général avec "mention européenne", il faut avoir :

- le baccalauréat avec une moyenne minimum de 10/20 comme tout autre élève
- une note minimale de 12/20 à l'épreuve de **LVA** anglais du baccalauréat
- une note minimale de 10/20 à une épreuve orale spécifique de sciences économiques et sociales en langue anglaise.

Quelles poursuites d'étude ?

- la poursuite d'études en sciences économiques et sociales de façon générale, puisque l'anglais est la langue de communication de nombreux secteurs (presse, médias, littérature, finance, marketing, diplomatie, etc.)
- l'admission dans des sections européennes ou internationales de l'enseignement supérieur
- l'admission dans des universités étrangères.

Je signe où ?

Les élèves affectés au lycée Berthelot de Questembert et entrant en classe de seconde en septembre peuvent faire le choix de la section Euro Anglais SES. La section européenne proposée ne peut toutefois être ouverte à plus d'élèves que les capacités d'accueil des classes.

Au moment de l'inscription au lycée Berthelot :

- signaler son souhait de choisir la section européenne en la cochant sur la fiche d'inscription,
- remettre une lettre de motivation personnelle et rédigée en anglais